

# CLICK

## #199 EN VAL

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SAINT DENIS-EN-VAL FÉVRIER 2026



Mairie de  
Saint Denis-en-Val

Festival BD Bulles en Val  
28 Février - 1<sup>er</sup> Mars 2026  
24<sup>e</sup> édition



**BULLES EN VAL**

Le Festival de la Bande dessinée

## Ça s'est passé



### ANIMATION DE NOËL

## SOMMAIRE

Bulles en Val p.4 | Festiv'Elles p.6 | Action sociale p.7 | Vie locale p.8 | Portrait p.14 | Les rendez-vous de la médiathèque p.18 | Culture p.19 | Développement durable p.20 | Du côté des assos p.21 | Le coin des expressions p.23 | État civil & Agenda p.24

## Le mot du Maire

Dans ce bulletin municipal on revient sur le cinquantième anniversaire de notre centre de secours, fin 2025. Construit en 1975, le centre a fait l'objet d'une rénovation par le conseil départemental, qui en a la charge, il accueille maintenant 20 sapeurs-pompiers, sous le commandement d'Eddy Beauvais, chef de centre. Par leur engagement et leur professionnalisme, ils assurent chaque jour la sécurité de tous. Leur dévouement et leur disponibilité font la fierté de la commune. Nous sommes tous très attachés à nos sapeurs-pompiers !

La 24<sup>e</sup> édition de Bulles en val aura lieu les 28 février et 1<sup>er</sup> mars. Merci à l'OMCL, à la municipalité et aux partenaires de faire vivre ce festival BD, tant attendu par les amateurs de bandes dessinées, et les auteurs !

Ce dernier bulletin municipal de la mandature est pour moi l'occasion de vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous m'avez accordée au fil des années. Être maire (auparavant adjointe de Jacques Martinet, de 2001 à 2020) a été pour moi un honneur et une responsabilité que j'ai exercés avec engagement, conviction, sincérité et humilité, à votre écoute, en agissant invariablement dans l'intérêt de la commune.

Je suis fière d'avoir été à votre service, d'avoir respecté le même fil conducteur que mes prédécesseurs, celui de veiller au cadre de vie et au bien-être dans la commune. Je remercie les élus, l'ensemble du personnel communal, les bénévoles et tous les acteurs locaux qui ont œuvré, chacun à leur place, au service de l'intérêt général.

Je quitte cette fonction avec émotion, mais aussi avec une immense gratitude, après 31 ans de vie municipale, et mon attachement profond à St Denis en Val.

Tout simplement, merci !



**Le Maire,  
Marie-Philippe LUBET**

Ça s'est passé



# BULLES EN VAL LE FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE

Les amateurs de la bande dessinée ont rendez-vous à Saint-Denis-en-Val pour un événement désormais emblématique : Bulles en Val. Les samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026, la commune accueillera la 24<sup>e</sup> édition de ce festival qui réunit chaque année passionnés, curieux et professionnels du 9<sup>e</sup> art.

Plus de 50 auteurs et illustrateurs seront présents pour rencontrer le public, dédicacer leurs œuvres et partager leur passion. Tout au long du week-end, de nombreuses animations viendront rythmer le festival, avec une attention particulière portée au jeune public grâce à des spectacles et animations jeunesse.

Cette édition mettra à l'honneur l'illustratrice Moon Li (connue notamment pour Zoya, Les Petits Voyageurs de l'Art ou llenter). Son univers sera mis en lumière à travers une exposition visible du 3 au 26 février à l'Espace Culturel, puis prolongée sur le festival les 28 février et 1<sup>er</sup> mars.

Un week-end festif, culturel et familial à ne pas manquer pour tous les amoureux de la bande dessinée !

## Informations pratiques

**Dates et horaires :** samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026, de 10h à 18h

**Lieu :** Espace Pierre Lanson – 165 rue de Bourgneuf, Saint-Denis-en-Val

**Accès :** bus lignes 5 et 17

Parking gratuit

**Sur place :** restauration rapide et buvette

## Tarifs :

Adulte : 3 € (ou 5 € pour les deux jours)

Moins de 18 ans : gratuit



Pour des raisons de sécurité et afin de garantir une circulation fluide dans les allées, l'accès à la salle est limité à trois bandes dessinées personnelles par entrée, et aucun sac volumineux ne sera autorisé.

## EXPOSITION

Du 3 au 26 février à  
L'Espace Culturel  
& sur le Salon  
Planches originales  
de Moon Li.

Présence de  
l'autrice, le 6 février  
à 18h30 pour une  
inauguration de  
l'exposition animée  
par Stéphane  
BERDUCAT,  
chroniqueur BD.

## JOURNÉE ENFANCE

Vendredi 27 février  
Interventions  
d'auteurs à la  
Médiathèque et au  
Centre de loisirs de  
Saint-Denis-en-Val

## ANIMATIONS GRATUITES

- Espace coloriage
- Maquillage avec Drôles2Frimousse
- samedi de 14h à 18h et dimanche de 10 à 12h puis de 14h à 18h
- BD à gagner avec le Crédit Agricole
- Cadeaux avec LEGEND BD

# 2<sup>ME</sup> ÉDITION BULLES EN VAL 2026

28 FÉVRIER  
& 1<sup>ER</sup> MARS

## SPECTACLES JEUNESSE

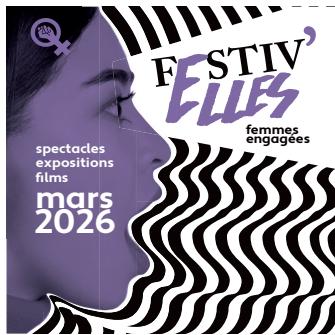
Pour tout public avec :

- Samedi 28 : « La maison la nuit » par la Cie Jeux de Vilains - 2 séances à 15h et 16h30 (30 min)
- Dimanche 1<sup>er</sup> à 16h (40 min) : « OTTO » par la Cie Titine Errante



# FESTIV'ELLES : UN FESTIVAL POUR FAIRE ENTENDRE LES VOIX DES FEMMES

La commune de Saint-Denis-en-Val accueille le festival Festiv'elles, un temps fort culturel dédié à la création artistique féminine et aux récits de femmes.



À travers le spectacle vivant, la danse et la parole, Festiv'elles met en lumière des parcours singuliers, des œuvres engagées et des regards sensibles qui interrogent notre société.

Pensé comme un espace de réflexion, de partage et d'émotion, le festival Festiv'elles s'adresse à tous les publics et invite à découvrir des propositions artistiques fortes, accessibles et profondément humaines.

Dans ce cadre, le **jeudi 19 mars à 20h30**, l'Espace Pierre Lanson accueillera le **spectacle Née le 8 mars 1977** de Céline Ripoll, mêlant art du récit et danse.

À travers le témoignage d'une femme partie en Polynésie à la recherche d'une légende et d'un passé pour fuir le sien, l'artiste livre un récit puissant et bouleversant. Derrière le décor paradisiaque, se dévoile une réalité marquée par la violence et l'emprise.

Avec un humour salvateur et une présence corporelle intense, Céline Ripoll déconstruit les mécanismes de la domination et interroge les chemins possibles de la reconstruction.

Ce spectacle n'est pas l'histoire d'une victime, mais celle d'une femme qui se relève, debout, plus vivante que jamais.

Un temps d'échange avec le public est proposé à l'issue de la représentation, afin de prolonger la réflexion et le dialogue.

**Jeudi 19 mars à 20h30** (durée 1h20)

Espace Pierre Lanson, 165 Rue du Bourgneuf, Saint-Denis-en-Val.  
À partir de 15 ans.

Tarifs : 8 € (à partir de 18 ans)

5 € (15 à 17 ans)

Paiement sur place en chèque ou espèce uniquement.

Ouverture des portes à 20h.

Placement libre.

Réservation conseillée :

[culture@saintdenisval.com](mailto:culture@saintdenisval.com)



## LES RENDEZ-VOUS DE LA FORME

Le CCAS vous propose de participer à 12 séances d'activités physiques adaptées à destination des séniors, encadrées par un éducateur sportif qualifié de Profession Sport Loisirs du Loiret.

Vous retrouverez les **jeudis après-midi de 14h à 15h du 5 mars au 11 juin** (hors vacances scolaires), salle de la Gaité, pour pratiquer : pilate, gym douce, équilibre, marche nordique, renforcement musculaire adapté...

Les séances sont gratuites et limitées à 12 personnes (Dionysiens de 60 ans et plus).

Inscription auprès de l'espace social au 02 38 76 09 60.



## CRÊPES PARTY



Venez danser, chanter, le **jeudi 12 février** à l'**Espace Pierre Lanson** de 14h à 17h sur des musiques de toutes les époques, karaoké sur écran géant et animation musicale.

Un goûter vous sera servi.  
Bonne humeur et gourmandises en perspectives !

Réservé aux Dionysiens de 60 ans et plus.

Inscription obligatoire auprès de l'Espace social au 02 38 76 09 60.

# TAILLE ET ENTRETIEN DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES

L'évolution climatique à laquelle nous assistons aujourd'hui n'est pas sans conséquence sur la croissance des végétaux et sur la nécessité d'un entretien plus régulier.

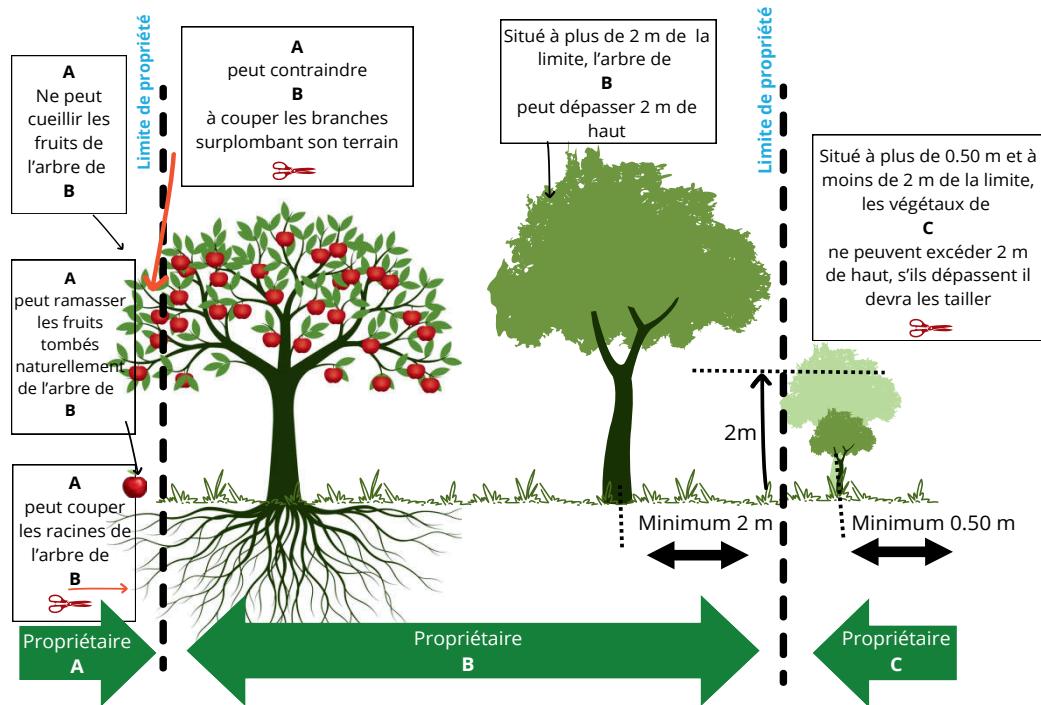
## La règle :

Les riverains doivent obligatoirement entretenir et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas occasionner de gêne sur les passages des piétons, cyclistes ou réduire la visibilité des usagers de la route.

## Que dit la loi ?

- L'article 671 du Code Civil précise les distances minimales.
- Pour les plantations de plus de 2 mètres de haut: distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- Pour les plantations de moins de 2 mètres distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative. La distance se calcule du milieu du tronc à la limite séparative.

L'article 672 du Code Civil (version en vigueur depuis le 26 août 1881) vient souligner les responsabilités du propriétaire des végétaux  
 L'article 673 du Code civil (en vigueur depuis le 15 février 1921) rappelle l'obligation pour le propriétaire d'entretenir les plantations vis-à-vis de son voisin.



## Concernant le domaine public :

L'élagage du branchage des arbres peut-être dicté par le souci de la sécurité des usagers de la voie publique. Le Maire est parfaitement fondé, au titre de ses pouvoirs de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à la taille des plantations riveraines d'une voie publique. En cela, les articles R116-2-5° et R 161-24 du Code de la voirie routière rappellent les différentes interdictions et obligations du propriétaire ou de l'exploitant.

Il est également précisé que la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Le règlement de voirie métropolitain vient compléter ces dispositions dans son chapitre 5 paragraphe 5.5 Plantations et élagages.

### Bon à savoir :

- La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.
- Le Préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur

propriété.

- Le décret du 26 août 1987 stipule que dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

Idéalement, la taille et l'élagage doivent se faire en automne et en hiver (octobre à février). Il est recommandé d'éviter la taille entre le 16 mars et le 31 août afin de préserver la biodiversité (nidification des oiseaux)

Pour votre information, nous effectuons actuellement un contrôle rue après rue et les habitants sont conviés par courrier à procéder à la taille des végétaux lorsque cela s'avère nécessaire.

C'est dans un souci de bien vivre ensemble et pour la sécurité de tous que nous avons souhaité attirer votre attention sur ces bonnes pratiques.

## TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU : RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL

À partir de mars 2026, et pendant environ seize semaines, AQUALIGE (filiale de SUEZ) remplacera le matériel de télérelève des compteurs d'eau.

### La télérelève, c'est quoi ?

Un petit émetteur est installé sur votre compteur pour transmettre automatiquement, chaque jour, l'index de votre consommation d'eau.

### Les avantages :

- Plus besoin d'être présent lors des relevés,
- Une facture basée sur votre consommation réelle,
- Un suivi quotidien de vos usages,
- Des alertes en cas de fuite ou de surconsommation.

### L'intervention

L'installation est gratuite. Vous recevez un courrier indiquant la date et le créneau de passage.

- Si votre compteur est accessible, votre présence n'est pas nécessaire.
- S'il est inaccessible, vous devrez être présent ou contacter le numéro gratuit ou le mail indiqué sur ce courrier pour modifier le rendez-vous.
- Les interventions seront

réalisées par EAE ou ISEOTEC, partenaires de SUEZ.



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : UN ÉQUIPEMENT INDISPENSABLE POUR PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Chaque jour, nous utilisons de l'eau pour la vaisselle, la lessive, la douche ou les toilettes. Mais après usage, cette eau doit être traitée avant de retourner dans le milieu naturel. Pour cela, toutes les habitations doivent être équipées d'un dispositif d'assainissement des eaux usées.



Selon leur localisation, les logements peuvent être raccordés au réseau d'assainissement collectif ou relever de l'assainissement non collectif.

Si votre habitation n'est pas desservie par le réseau collectif, deux situations sont possibles :

- elle se situe dans un secteur où un raccordement au

réseau est prévu à terme. La collectivité envisage alors une extension du réseau à laquelle votre logement pourra être raccordé ultérieurement ;

- elle se trouve dans un secteur classé en assainissement non collectif, pour lequel aucune extension de réseau n'est programmée. Dans ce cas, l'habitation restera durablement équipée d'un dispositif individuel.

Ces secteurs ont été définis à l'issue d'études prenant en compte des critères techniques, environnementaux et financiers. Lorsque le raccordement au réseau collectif présente un coût jugé excessif, l'assainissement non collectif est privilégié.

Ces informations figurent dans le zonage d'assainissement, annexé au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM).

Les maisons individuelles non raccordées au réseau collectif doivent donc être équipées d'un Système d'Assainissement Non Collectif (ANC).



## Mais qu'est-ce qu'un ANC ?

Il peut s'agir d'une fosse septique, d'une micro-station, d'un filtre compact ou d'un filtre planté...

Tous ces systèmes contribuent à traiter efficacement les eaux usées pour protéger notre environnement et la salubrité publique.

Pour que ces installations remplissent correctement leur rôle, il est indispensable qu'elles soient conçues, installées et entretenues selon les normes en vigueur. Orléans Métropole a délégué à SUEZ le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui veille à ce que chaque installation respecte ces règles.

## Le rôle du SPANC est multiple :

- Contrôler la conception et l'installation des dispositifs neufs ou rénovés
- Vérifier périodiquement le fonctionnement et l'entretien des installations existantes
- Déetecter d'éventuels dysfonctionnements ou sources de pollution.

Ces contrôles ne sont pas facultatifs : même si votre installation n'a pas été modifiée, un contrôle périodique est obligatoire. Le propriétaire est prévenu par courrier et doit confirmer ou ajuster la date du rendez-vous proposée. Après l'intervention, un rapport détaillé présente l'état de l'installation et les éventuelles actions à réaliser pour garantir son bon fonctionnement.

## Vie locale

Conformément à la réglementation, le contrôle est soumis à une redevance dont les modalités sont précisées sur la facture. En cas de non-réponse ou de refus du rendez-vous, une pénalité équivalente au coût du contrôle peut être appliquée. En respectant ces obligations, chaque habitant contribue à préserver la qualité de l'eau et assurer la santé de tous.

Accueil téléphonique

06 79 71 32 93

spanc.orleansmetropole@suez.com

## PRÉ-INSCRIPTION EN PETITE SECTION



Votre enfant est né en 2023 ?

Les samedis 7 février et 7 mars 2026 auront lieu les préinscriptions en petite section en mairie de 9h à 12h.

Veuillez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

## ANIMATION JEUNESSE : « LA MAGIE DES RÊVES »

Le Comité des Fêtes organise un après-midi spectacle spécialement dédié aux jeunes Dionysiens.

Rendez-vous le dimanche 1er février 2026 pour une animation féerique réservée aux enfants du primaire de toutes les écoles de la commune.

L'accueil des enfants se fera à partir de 14h, suivi du début du spectacle à 14h30.

Intitulé *La magie des rêves* ce moment enchanteur sera présenté par la compagnie Luciole Spectacle Production.

À l'issue du spectacle, boissons et crêpes seront offertes aux enfants. Le retour des enfants, accompagnés de leurs parents, est prévu vers 16h30.

## ÉVOLUTION DU SQUARE PANDINO : UN ESPACE DE VIE LUDIQUE ENRICHÉ

Ce projet répond à une forte demande légitime des assistantes maternelles et de la population.



Le square Pandino peut désormais accueillir sur ses structures de jeux, les enfants de tous âges.

Un espace de jeux sécurisés pour les touts petits (jusqu'à 3 ans) proposant une structure de jeux et d'exploration favorisant leur développement sensoriel et moteur a été installé.

L'accessibilité aux enfants en situation d'handicap et également au cœur de ce projet avec l'installation d'un portique avec un siège inclusif et d'un panneau ludique.

Les enfants pourront ainsi jouer, partager et interagir entre eux, renforçant l'idée de faire de ce square un véritable lieu d'échange pour toutes les familles.

## NOUVEAU CABINET PARAMÉDICAL

Implantée au 638 rue de Saint-Denis, la structure paramédicale « Cabinet du Val » a ouvert ses portes en janvier 2026.

Ce nouveau cabinet accueille le docteur Justine BRASSAERT, chirurgienne-dentiste exclusivement dédiée à la pratique de l'orthodontie. Les patients peuvent également y consulter Élody HAUMESSER, orthophoniste, ainsi que Pierre-Antoine CHARPENTIER, étiopathe, offrant ainsi une prise en charge pluridisciplinaire.

Le cabinet, récemment ouvert, dispose encore de nombreuses disponibilités pour de nouveaux patients.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [cabinet-du-val.fr](http://cabinet-du-val.fr)



# UN DISPOSITIF DE RAPPEL À L'ORDRE CONTRE LES INCIVILITÉS

La commune de Saint-Denis-en-Val a signé une convention de rappel à l'ordre avec le Procureur de la République, visant à renforcer la lutte contre les incivilités et la petite délinquance.

Elle devient ainsi la 7<sup>e</sup> commune du Loiret, aux côtés notamment de Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye ou Châteauneuf-sur-Loire, à mettre en place ce dispositif.



Le 12 décembre 2025, le Maire, Marie-Philippe LUBET, et le Procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Orléans, Mme BOCHENEK-PUREN, ont officialisé leur collaboration par la signature d'une convention de rappel à l'ordre.

## Une réponse rapide et proportionnée.

Le rappel à l'ordre constitue une mesure alternative aux poursuites pénales, permettant d'intervenir rapidement face aux incivilités du quotidien : dégradations légères, nuisances sonores, occupation abusive de l'espace public ou encore comportements irrespectueux.

Cette procédure évite l'engorgement des tribunaux tout en signifiant clairement aux contrevenants que leurs actes ne resteront pas sans conséquence.

Concrètement, le maire ou son représentant, pourra convoquer les auteurs d'infractions mineures pour un entretien obligatoire de rappel à leurs obligations légales. Cette démarche pédagogique vise à responsabiliser les individus concernés et à prévenir la récidive. Si cette première étape s'avère insuffisante, le procureur pourra alors décider d'engager des poursuites judiciaires.

## Une coopération renforcée.

Cette convention s'inscrit dans une démarche de prévention et de réponse rapide aux troubles de l'ordre public, en lien étroit avec la justice pénale.

Elle définit précisément les modalités de mise en œuvre du dispositif et les échanges d'informations entre la commune et le parquet. La police municipale jouera un rôle central dans le suivi des situations et le lien avec l'autorité judiciaire.

Les premiers mois d'application permettront d'évaluer l'efficacité de ce dispositif, qui vise à préserver le cadre de vie et le vivre-ensemble au sein de la commune.

# PIERRE ROUX, UNE VIE AU SERVICE DES SAPEURS-POMPIERS ET DE LA TRANSMISSION



Nous avons eu le plaisir de rencontrer Pierre Roux, le plus ancien sapeur-pompier de la caserne de notre commune. Après de nombreuses années au service de la population en tant que soldat du feu, il a créé l'École des sapeurs-pompiers d'Orléans.



Pouvez-vous nous parler de l'École des sapeurs-pompiers ?

J'ai créé l'École des sapeurs-pompiers d'Orléans en 2003. Elle est ouverte aux jeunes à partir de 12 ans. Chaque année, de nombreux candidats se présentent, mais la classe ne pouvant accueillir que douze élèves, une sélection est nécessaire.

Celle-ci repose sur différents tests : culture générale, français, mathématiques, ainsi qu'une visite médicale. Les candidats présélectionnés passent ensuite un entretien en présence de leur responsable légal.

Les jeunes retenus suivent une formation de quatre ans, organisée principalement le week-end. Ils sont formés aussi bien sur le plan physique (sport, musculation) que sur les techniques liées aux interventions incendie. À l'issue de la formation, ils doivent obtenir le brevet national de sapeur-pompier.

Pour les candidats âgés de plus de 16 ans, la formation est plus courte, d'une durée d'un an, mais beaucoup plus intensive. Ils doivent assimiler en une année les connaissances acquises par les plus jeunes et passer le même brevet final.

## Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir pompier ?

C'est avant tout une question d'éducation et de valeurs. Ma famille m'a toujours encouragé à venir en aide aux autres. Mon grand-père était pompier, tout comme mon père. Suivre cette voie était pour moi une évidence, une vocation. Mon fils a d'ailleurs choisi le même engagement.

## Le 29 novembre dernier, vous avez célébré les 50 ans du centre de secours lors de la Sainte-Barbe. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L'année 1975 marque la construction de la caserne des pompiers de Saint-Denis-en-Val, ce qui explique la célébration de ses 50 ans. Cette caserne est principalement utilisée par les sapeurs-pompiers volontaires. Elle sert de lieu de formation, d'entretien du matériel et est mobilisée selon les besoins opérationnels.

Aujourd'hui, la caserne compte 20 sapeurs-pompiers, dont 6 femmes et un Eds (équipe de soutien).

Nos interventions concernent aussi bien les incendies, le secours à la personne, le secours routier, que les événements climatiques tels que les inondations ou les tempêtes.

## D'où vient le nom de la Sainte-Barbe ?

Sainte Barbe est la sainte patronne des sapeurs-pompiers. De son nom complet Barbara d'Héliopolis, elle est souvent surnommée « la sainte du feu ».

Elle est célébrée le 4 décembre.

Aujourd'hui, tous les corps de sapeurs-pompiers ne célèbrent plus la Sainte-Barbe de la même manière. Toutefois, certains ont conservé cette tradition conviviale en organisant un repas entre collègues.

C'est un moment important pour renforcer la cohésion du groupe et rendre hommage aux sapeurs-pompiers disparus.



## Quelle est la différence entre un sapeur-pompier volontaire et un pompier professionnel ?

La différence repose, principalement sur le statut et le diplôme d'État.

Pour devenir pompier professionnel, il faut réussir un concours, ouvert à tous, puis suivre une formation de plusieurs semaines.

Les jeunes ayant suivi la formation au sein de notre école bénéficient d'un avantage, puisqu'ils peuvent passer le concours en interne, ce qui facilite l'accès au métier.

Le sapeur-pompier volontaire, quant à lui, exerce une autre profession en parallèle : boulanger, artisan, salarié, ou parfois même pompier professionnel.

Il existe également de nombreuses spécialisations dans la carrière de sapeur-pompier : vétérinaire, pharmacien, risque chimique et biologique, psychologue, plongeur, pilote de drone, etc. Elles nécessitent des formations spécifiques.

# DES JEUNES SPORTIFS QUI ONT DU TALENT !

Le sport occupe une place essentielle à Saint-Denis-en-Val. Grâce à l'engagement des clubs et de leurs encadrants, de nombreux Dionysiens se distinguent par des parcours de haut niveau et des résultats remarquables, en France comme à l'international. Ces succès reflètent des valeurs fortes de travail, de persévérance et d'esprit collectif, qui font la fierté de la commune.

## Des athlètes de haut niveau

Athlétisme et cyclisme sont ici à l'honneur à travers les trajectoires prometteuses d'Augustin et Célestin BECQUET PERIGON, ainsi que de Clément LEFEVRE.

**Augustin BECQUET PERIGON**, 20 ans, est spécialisé en saut à la perche. Licencié à l'ECO CJF Orléans, il poursuit son parcours de haut niveau à l'INSEP, tout en suivant une Licence 3 STAPS. Animé par des valeurs de travail, de persévérance et de simplicité, Augustin affiche un palmarès impressionnant, avec notamment 7 titres de champion de France, plusieurs sélections en équipe de France jeunes et un record personnel de 5,50 m en 2025. Son objectif est clair : viser les grandes compétitions internationales et une qualification pour les Jeux Olympiques de 2028.

**Célestin BECQUET PERIGON**, 18 ans, le frère d'Augustin, également perchiste, poursuit lui aussi un parcours prometteur. Il ambitionne à court terme de battre le record de ligue junior U20, de monter sur le podium des championnats de France et d'obtenir une sélection aux championnats du monde U20. À plus long terme, il vise l'équipe de France senior et les Jeux Olympiques.



Augustin BECQUET PERIGON

Célestin BECQUET PERIGON

En cyclisme, **Clément LEFEVRE**, 18 ans, a connu une année 2025 très réussie, marquée par l'obtention de son baccalauréat, une place dans le Top 5 français en cyclo-cross et plusieurs Top 10 internationaux, dont une 5<sup>e</sup> place à Liège-Bastogne-Liège.

L'année 2026 sera décisive, avec pour objectif d'accéder au monde professionnel. Il vise le Top 5 en Espoir 1, le Top 20 en Espoirs et de réaliser des Top 10 sur des courses d'envergure nationale. Pour atteindre ces objectifs, il a notamment rejoint le Guidon Chalettois, une équipe évoluant en Elite division nationale.



## Qwan Ki Do : l'excellence au féminin à Saint-Denis-en-Val

Le club de Qwan Ki Do de Saint-Denis-en-Val peut être fier de ses membres, dont les performances illustrent pleinement les valeurs de cet art martial alliant exigence physique, maîtrise mentale et esprit d'équipe.

**Nina**, 18 ans, a débuté le Qwan Ki Do à Saint-Denis-en-Val avant de poursuivre son parcours sportif malgré son départ pour ses études. Habituelle des podiums nationaux, elle confirme année après année son haut niveau de performance.

**Hanaé**, 17 ans, a quant à elle fait ses premiers pas sur les tapis avant même l'âge de trois ans. Lorsque son père est venu entraîner le club de Saint-Denis-en-Val, elle l'a naturellement rejoint. Multiple championne de France en technique et en combat, vice-championne d'Europe, Hanaé s'illustre également cette année en devenant championne de France en technique Quyen.

Ensemble, Nina et Hanaé ont brillé lors de la Coupe de France de Qwan Ki Do, où elles se sont imposées dans la catégorie 16-17 ans, confirmant leur statut de références nationales.

Cette dynamique s'est poursuivie avec l'obtention du titre de championnes de France 2025 par équipe.

Grâce à ces excellents résultats, les deux jeunes filles se sont qualifiées pour le championnat du Monde junior, organisé en avril à Lodi (Italie). Lors de cette compétition internationale, elles ont successivement battu les équipes allemande, roumaine et moldave, avant de s'incliner en finale à l'issue d'un combat de grande qualité, décrochant une très belle médaille d'argent.

Les garçons du club de Qwan Ki Do ne sont pas en reste. Pour leur toute première participation en compétition, ils ont su se qualifier lors de la Coupe de Zone, révélant des qualités prometteuses qui ne demandent qu'à être développées. Une belle relève en perspective pour le club.

Ces résultats témoignent du travail rigoureux mené au sein du club de Saint-Denis-en-Val, mais aussi de l'esprit convivial et formateur qui y règne. Le Qwan Ki Do, au-delà de la performance sportive, forge le corps, l'esprit et crée des liens solides entre les pratiquants.





## ANIMATIONS RÉGULIÈRES

Toutes les animations sont sur inscription.

Ouverture des inscriptions un mois avant la date de l'animation.



**Vendredi 6 février à 18h**

### Club lecture

Échange autour de la littérature adulte.  
Public adulte.

**Mercredi 11 février à 14h**

### Club des bibliothécaires juniors

Groupe de discussion autour de la littérature jeunesse, dans une ambiance conviviale et bienveillante !  
À partir de 9 ans.  
Entrée libre.

**Mercredi 4 mars à 10h30**

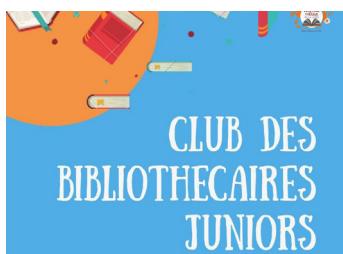
### Bébé bouquine

Chansons, comptines et jeux de doigts pour les tout-petits.  
De 6 mois à 3 ans.  
Sur inscription dès le 4 février.

**Samedi 7 mars à 10h**

### Café BD

Présentation de coups de cœur et nouveautés BD. Public adulte. Dans le cadre du festival Bulles en Val.  
Entrée libre.  
Sur inscription dès le 7 février.



**Vendredi 27 février - 10h30 et 14h30 (2 ateliers) :**

**Ateliers dessin avec les auteurs de bande dessinée DAWID (atelier à 10h30) et Christophe COINTAULT (atelier à 14h30).**

Durant ces deux ateliers, vous aurez la chance d'être guidés par les auteurs-illustrateurs pour apprendre à dessiner à leur manière !

À partir de 8 ans.

Sur inscription dès le 27 janvier.

Dans le cadre du festival Bulles en Val.

**Samedi 14 mars à 13h30**

### Club autour de la littérature young adult

Entrée libre.



**Vendredi 3 avril à 18h**

### Club lecture

Échange autour de la littérature adulte. Public adulte. Entrée libre.



**Samedi 11 avril à 10h30**

### Mes créa's numériques

Atelier mêlant numérique et création manuelle. À partir de 8 ans. Sur inscription dès le 11 mars.

**Coordinées de la médiathèque : 02 38 49 52 00**

Lundi, mardi, jeudi : 15h - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h

Vendredi : 15h - 18h30

Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 16h

# PROGRAMMATION CULTURELLE



**Jeudi 19 février \* à 10h30**

**Atelier d'écriture :  
le livre dont vous êtes le héros.**  
Médiathèque de la Loire

Et si tu pouvais voyager dans le temps ? Retournerais-tu dans le passé ou irais-tu dans le futur ? Crée ton histoire numérique dont tu es le héros !

À partir de 9 ans.  
Gratuit.

Sur inscription auprès de la médiathèque :  
[mediatheque@saintdenisval.com](mailto:mediatheque@saintdenisval.com)  
ou directement en ligne sur le site de la médiathèque.

\* Modification de la date indiquée dans l'agenda culturel

**Du 16 mars au 10 avril**

**Exposition L'enfance des méchants, des vilaines et des affreux.**

**Proposée par L'École des Loisirs.**  
Salle d'exposition de l'espace culturel.

Découvrez dans cette exposition, onze figures enfantines de grands méchants extraites du livre de Benjamin LACOMBE et Sébastien PEREZ.

Tout public. Entrée libre.  
Gratuit.

Aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

**Mercredi 18 mars à 16h**

**Spectacle Le tour du monde en 80 jours.**

**Par la compagnie Jeux de Vilains.**

Médiathèque de la Loire

Le gentleman anglais Phileas Fogg a pris le pari de faire le tour du monde en 80 jours. Le spectateur, lui, écarquille les yeux devant ces aventures faites de théâtre de papier, de décors en pop-up, et plonge dans un univers d'ombre et de lumière. Et si c'était ça, le vrai voyage : ouvrir les yeux et s'émerveiller ?

À partir de 5 ans. Gratuit.

Sur inscription dès le 18 février auprès de la Médiathèque :  
[mediatheque@saintdenisval.com](mailto:mediatheque@saintdenisval.com)  
ou sur le site de la médiathèque.

## Développement durable

### CRÉATION DE GITES À CHAUVES-SOURIS

**Mercredi 25 février de 14h30 à 16h30 - Salle de la Gare**

Savez vous que les chauves-souris permettent de réduire le nombre de moustiques ? Venez découvrir ce mammifère mystérieux qui peut vous permettre de passer un été plus serein. Chaque famille participante repartira avec un gîte. À partir de 10 ans. Enfant obligatoirement accompagné d'un adulte.

- Inscription pour 8 familles :

developpementdurable@saintdenisenval.com/06 24 86 81 26



### ATELIER « FÉMINITÉS »

**Mercredi 4 mars de 18h à 20h - Salle de la Gaité**

Conférence sur les femmes pour les femmes. Créer un moment de sororité pour échanger ensemble sur des sujets féminins sans jugement ni tabou. L'envie est de libérer la parole et l'esprit.

- Inscription, atelier limité à 12 personnes :

developpementdurable@saintdenisenval.com/06 24 86 81 26



### ATELIER JEU DE SOCIÉTÉ NUTRICHAMPS

**Vendredi 20 mars de 17h à 18h - Médiathèque**

Jeu de société pédagogique qui traite de l'alimentation et de l'agriculture. Venez vous amuser et apprendre sur les thèmes de l'équilibre alimentaire, les pratiques agricoles...

- Inscription à la médiathèque : 6 équipes de 2 personnes (enfant/adulte ou 2 enfants). À partir de 8 ans  
mediatheque@saintdenisenval.com/02 48 49 52 00

### SORTIE PARC DE LOIRE BALADE PHOTOGRAPHIQUE NATURALISTE

**Samedi 28 mars de 10h à 12h - Rendez-vous parking du bois de l'île**

Découverte de la biodiversité locale pour apprendre à photographier la nature environnante.

Lors d'une balade en espace naturel, Christian BEAUDIN, créateur d'images, interviendra autour de la biodiversité locale (oiseaux, insectes, paysages ligériens). Le public avec ou sans appareil photo (un smartphone peut suffire) pourra s'initier ou approfondir ses connaissances sur la nature environnante.

- Inscription : developpementdurable@saintdenisenval.com/06 24 86 81 26



## CONCERT DUO ACOUSTIQUE FLÛTE ET GUITARE

Le **dimanche 8 mars à 16h**, Agnès BOURSIER (flûte traversière) et Clément MENGELLE (guitare) jouent ensemble depuis leur rencontre en études supérieures de musique à Paris. Ils explorent ensemble des répertoires aux esthétiques variées.

Ces deux musiciens, également enseignants au Conservatoire d'Orléans, vous emmèneront ce 8 mars dans un voyage musical autour des trois esthétiques singulières que sont la période baroque, l'impressionnisme français et la musique sud-américaine.

Tout public

Église de Saint-Denis-en-Val

Contact et réservation : [guy.matzen@orange.fr](mailto:guy.matzen@orange.fr)

Billetterie sur place - Ouverture des portes à 15 h 30

## MUSIQUE APERO-CONCERT MONTISAX

Comme chaque année, le groupe Monti'Sax vous invite à son apéro-concert. Une douzaine de saxophonistes et une chanteuse, accompagnés d'une rythmique (batterie, guitare basse et électrique), interpréteront des morceaux de variété française et quelques standards de jazz. Les participants pourront également se laisser emporter le **31 janvier à 18h30** par la danse (rock, madison, cha-cha et autres). Une vente sur place d'assiettes apéritives et de boissons est prévue pour les petites faims.

Tout public - Entrée libre

Espace Pierre Lanson

Réservation : [montisax@orange.fr](mailto:montisax@orange.fr) / 06 82 02 91 01

## FÊTE NATIONALE DU TIMBRE



Dans le cadre de la **Fête du Timbre du 7 et 8 mars**, le Club philatélique vous dévoile son programme :

exposition philatélique, concours philatélique départemental, atelier du timbre pour les enfants, l'exposition du peintre Bernard Mérigault, performances de live painting par Graffiti Home 45.

De nombreuses animations sont prévues !

En partenariat avec le Groupement Philatélique Régional Centre-Val de Loire et la Fédération Française des Associations Philatéliques.

## HPTL - AG DU 12 FEVRIER

L'association HPTL organise sa 25ème Assemblée générale le **Mercredi 12 février à 20h** à l'Espace Pierre Lanson.

Au programme :

- En première partie : assemblée générale
- En seconde partie : *Le Château de l'Isle* film de Betty Bénozière.

## Du côté des assos

DIMANCHE

29

MARS  
2026

Début des jeux à 14h00  
Ouverture des portes à 12h30

De nombreux lots à gagner :

Bon voyage de 600€/Cartes cadeau/Télévision  
Cave à vin/Pompe à bière....



## 23<sup>e</sup> BOURSE MULTICOLLECTION

Le Club Philatélique organise **le 8 février** la 23<sup>e</sup> édition du Salon Multicollection !

Au programme : vente d'objets, de documents d'occasion, timbres-poste, cartes postales, vieux papiers, livres, BD, Pin's, petites voitures, pièces de monnaie, disques.

Une petite faim ? Pas de panique, une restauration légère est prévue !

## LA MONTJOIE BASKET

La Montjoie « BASKET » vous invite à venir participer à son loto qui aura lieu le **dimanche 29 Mars à 14h** à l'Espace Pierre Lanson.

De nombreux lots à gagner dont notre super lot :  
1 BON VOYAGE d'une valeur de 600 €.  
Ouverture des portes à 12h30, début des jeux à 14h.  
Restauration et buvette sur place.

Tarifs :

4€ le carton, 20€ les 6 cartons, 38€ les 12 cartons

Contact : lamontjoiebasket@gmail.com»

## 23<sup>e</sup> SALON MULTICOLLECTION de Saint-Denis-en-Val (Loiret)

Salle des Fêtes  
Espace Pierre  
LANSON



ENTRÉE  
GRATUITE

**Dimanche  
8 février 2026**

**De 9h00 à 17h00**

Organisation :  
Club philatélique de Saint-Denis-en-Val  
Téléphone : 06 32 38 65 86  
courriel : d\_coudray@hotmail.fr



### MAJORITÉ

Dans le cadre de la période de réserve pour les élections municipales de mars 2026, les actions de communication sont strictement encadrées. La tribune d'expression dans le Click en Val sera suspendue à compter du click #199 jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

### MINORITÉ

#### L'art de transmettre par l'image : Edgard Derouet, un affichiste dionysien

Né à St-Denis-en-Val en 1910, Edgard Derouet compte parmi les figures majeures de l'affiche illustrée du XX<sup>e</sup> siècle. Alors qu'à l'époque les supports visuels sont relativement rares, chaque création porte une responsabilité autour de 3 objectifs : donner du sens, informer clairement et être compréhensible par tous.

Entre les années 1930 et 1950, Edgard Derouet devient un affichiste reconnu, réalisant des œuvres pour le cinéma telle La Ruée vers l'or en 1945, mais aussi pour de nombreux événements culturels et commerciaux, ainsi que pour des manifestations populaires comme la Foire de Paris ou le Concours Lépine.

Dans l'espace public, l'affiche constitue progressivement un média central. Et le travail du créateur repose alors sur des préceptes de plus en plus rigoureux : hiérarchisation des informations, sobriété des formes et efficacité du propos.

De fait, le temps consacré à la création graphique est indissociable du soin apporté au sens, car l'image, loin d'être décorative, est un formidable vecteur d'information, dès lors que celle-ci est traitée avec responsabilité dans sa diffusion auprès du public.

À l'inverse de notre époque contemporaine, marquée par une communication visuelle omniprésente et instantanée, où l'abondance d'images peut brouiller le sens et servir la désinformation, l'œuvre d'Edgard Derouet témoigne d'un temps où l'image devait avant tout éclairer, informer et fédérer.

L'héritage culturel d'Edgard Derouet invite à une réflexion sur la place de l'image dans notre société. Et plus largement encore, transmettre des informations n'a de valeur que si celles-ci reposent sur des sources fiables et vérifiables, car la clarté du propos est le premier garant d'un débat citoyen sain et éclairé.

Yann PORTUGUES  
Tel : 06 95 71 69 44

yannportugues@saintdenisenval.com

# Etat civil

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Michel, Henri BUISSON

Michelle, Andrée MOREAU épouse JACOB

Geneviève, Georgette, Marguerite

NICOLAS épouse MOREAUX

Yvan, Bernard WOZNIAK

Jacqueline, Rose LEROY veuve RYMWROT

Monique, Micheline REINE veuve LABBE

Jean-Marie, Henri, René INGOUF

Christian, Fernand BRUN

Claude, Alexandre, Michel MARTINOT

Suzanne, Thérèse, Jeanne CUILLERDIER

veuve SABLE

Jacques, René, Emile VILLOING

Françoise, Monique BOROTTE

Mauricette, Henriette, Claire DAVID épouse

RAFFARD

Henriette, Christiane, Marthe CLEMENT

veuve ROSELIN

## ILS SE SONT MARIÉS

Hamza ELOUALI et Ibtissam EL GORFI

## HELLO BABY

Maëlo, Vincent KERBOUL

Imran HAÏMICHÉ

Charly, Roger, Maurice CARTIER

Elisabeth, Maryse, Isabelle GORIN

Soan ZAHNOUN CINTADO

### Horaires de la mairie :

Lundi, mercredi et jeudi :

8h30 - 12h30 / 13h30 -17h30

Mardi : 10h - 12h30 / 13h30-17h

Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h

### Contact :

mairie@saintdenisenval.com

02 38 76 70 34

60 rue de Saint-Denis

45560 Saint Denis-en-Val



## FÉVRIER

1 | Spectacle *La magie des rêves*  
RDV avec les écoles

14h30

3 au 26 | Exposition planches originales *Moon Li*  
Médiathèque

4 | Conférence *La Belle Hélène*  
Espace Pierre Lanson

19h30

6 | Club lecture  
Médiathèque

18h

7 | Pré-inscription en petite section  
Mairie

9h à 12h

8 | Club philatélique 23<sup>e</sup> salon multicollection  
Espace Pierre Lanson

9h à 17h

10 | Journée des légumineuses

11 | Club des bibliothécaires juniors  
Médiathèque

14h

12 | HPTL 25<sup>e</sup> assemblée générale suivie d'un film  
Espace Pierre Lanson

20h

19 | Crée ton histoire dont tu es le héros  
Médiathèque

10h30

25 | Création de gîtes à chauves-souris  
Salle de la gare

14h30

27 | Atelier dessin de bande dessinée  
Médiathèque

10h30 et 14h30

28 | Bulles en Val  
Espace Pierre Lanson

10h à 18h

## MARS

1 | Bulles en Val  
Espace Pierre Lanson

10h à 18h

4 | Atelier Féminités  
Salle de la Gaité

18h

4 | Bébé bouquine  
Médiathèque

10h30

7 | Café BD  
Médiathèque

10h

7 | Pré-inscription petite section  
Mairie

9h à 12h

7 et 8 | Club philatélique - Fête nationale du timbre  
Espace Pierre Lanson

Samedi 9h à 19h  
Dimanche 10h à 17h

8 | Concert duo accoustique flûte et guitare  
Église de Saint-Denis-en-Val

16h

13 | Don du sang  
Salle Montjoie

15h à 18h30

14 | Club lecture autour de la littérature Young adult  
Médiathèque

13h30

15 | Taille fruitière et ornementale  
Jardin des écoliers

15 | Elections municipales

8h à 18h

16 mars au 10 avril | Exposition l'enfance des méchants

Espace culturel

Horaires de la médiathèque

18 | Spectacle *Le tour du monde en 80 jours*  
Médiathèque

16h

19 | Née le 8 mars 1977  
Espace Pierre Lanson

20h30

20 | Atelier jeu de société nutrichamps  
Médiathèque

17h à 18h

21 | Digital clean up day

22 | Art floral de printemps  
Salle de la gaité

22 | Vide-couturière  
Salle Montjoie

9h à 17h30

22 | Elections municipales  
8h à 18h

26 et 27 | Championnat de France Universitaire Ultimate  
Stade Chemreau

18h

27 | Saint Denis en Voix  
Espace Pierre Lanson

20h30

28 | Ouverture des jardins des écoliers

28 | Matinée enfants-parents  
Centre animation les chênes

10h à 12h

28 | Balade photographique naturaliste  
Parc de Loire

10h

29 | Loto de la Montjoie Basket  
Espace Pierre Lanson

14h